



# Extension du site Ramsar du “Bassin du Drugeon” vers le site “Tourbières et lacs de la montagne jurassienne”

CNPN

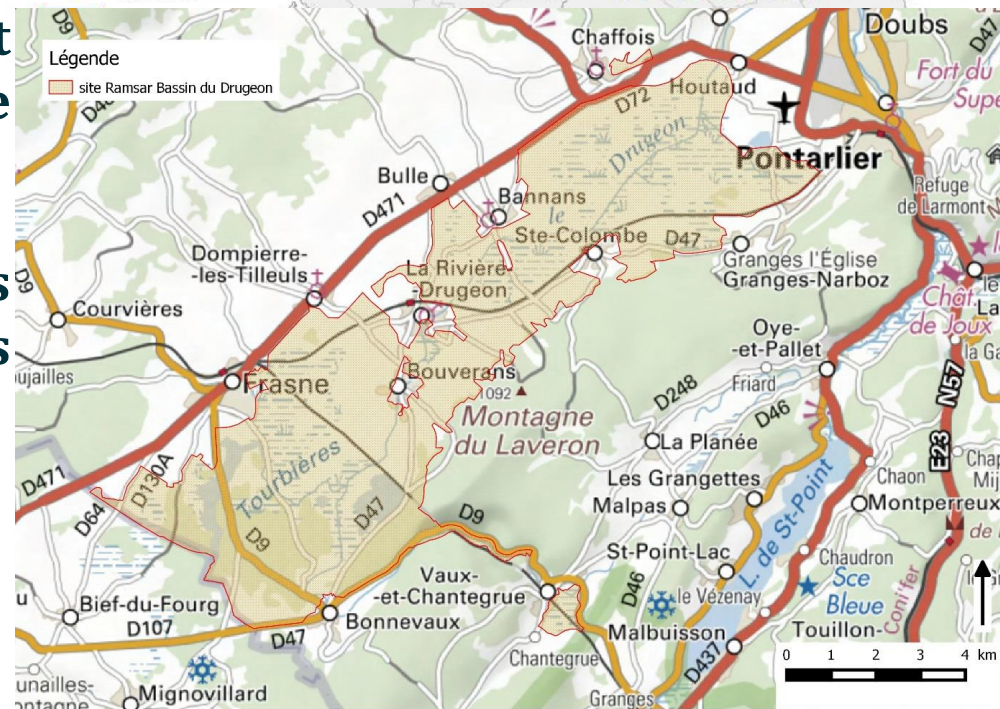
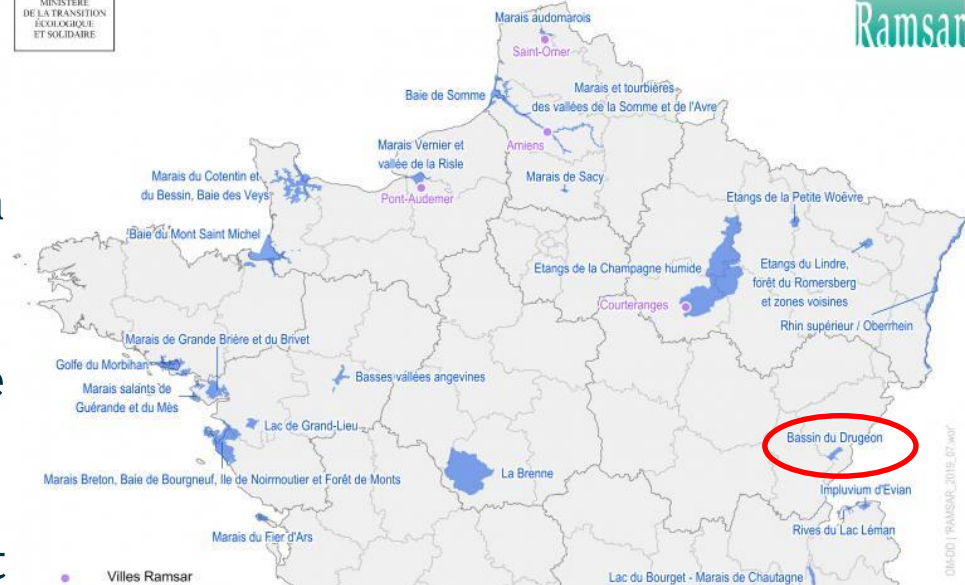
29 septembre 2020



# Le site du Drugeon



## Zones humides d'importance internationale et Villes des zones humides au titre de la Convention de Ramsar



- Labellisé au titre de Ramsar en 2003 sur une surface de 5978 ha.

- En cours de labellisation “Liste verte” de l’UICN.

- Fait suite au plus important programme de reméandrement de cours d’eau (30 km) dans le LIFE Drugeon.

- Reconnaissance du site pour ces milieux tourbeux et marais d’altitude.



# Contexte de l'extension

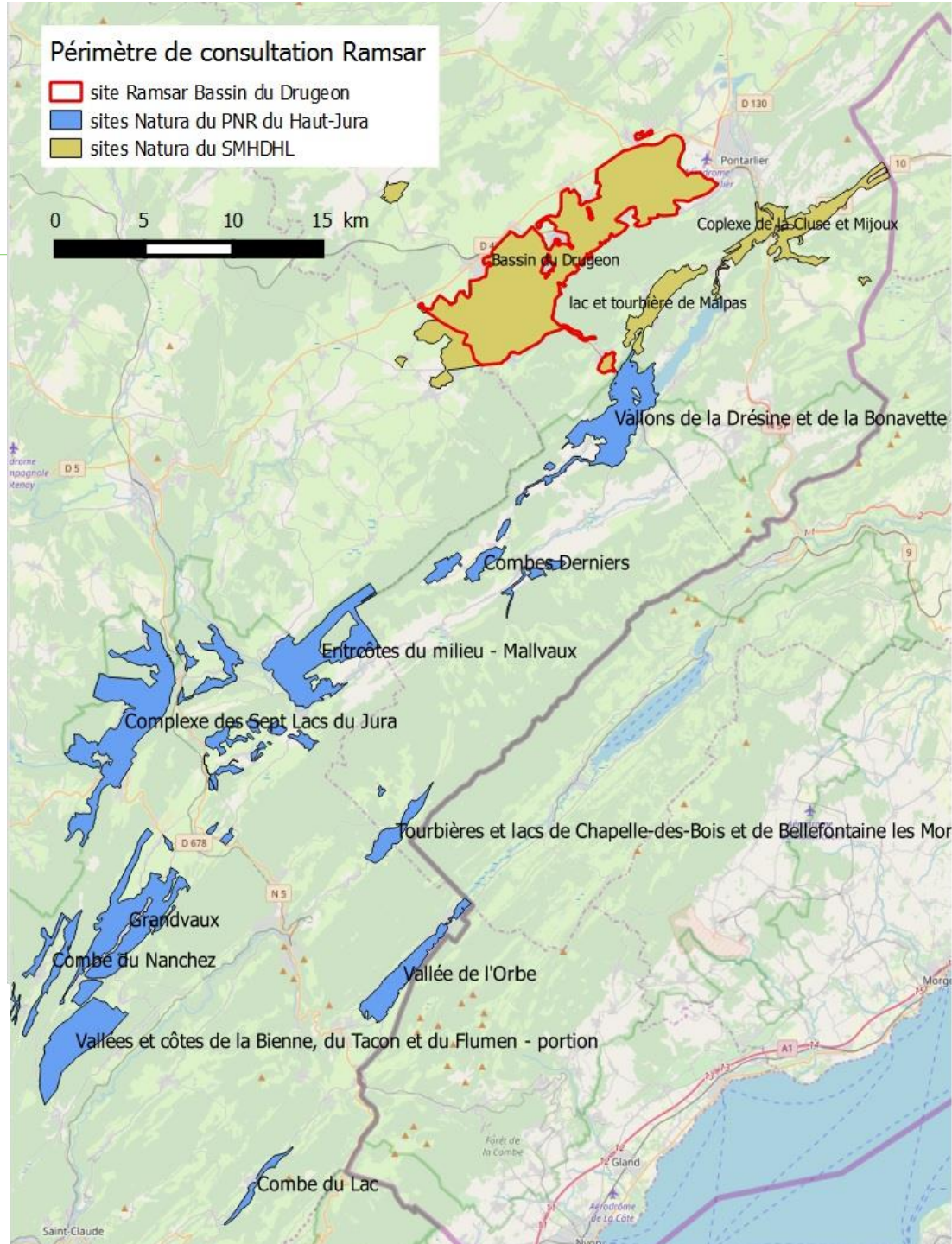


- **2014-2021 : LIFE « tourbières du Jura », réhabilitation de plus 60 tourbières et dynamique marquée du territoire pour la préservation de ces milieux.**
- **Le Site Ramsar du Drugeon accueille le séminaire national de l'Association RAMSAR France du 18 au 20 octobre 2017 à Labergement-Sainte-Marie (25), centré sur le thème des tourbières de montagne.**
- **4 communes annoncent leur souhait d'intégrer leurs tourbières dans ce site.**



# Contexte

- Engagement d'une réflexion de proposition d'un site des « Tourbières du Haut-Doubs Haut-Jura.
- Analyse des potentiels entre « Pontarlier et Saint-Claude » en s'appuyant sur le réseau Natura 2000.





# Périmètre proposé

---



- 12 133 ha, au dessus de 800 mètres d'altitude, incluant tout ou partie de 14 sites Natura 2000.

- 125 systèmes tourbeux, totalisant au minimum 1915 ha. Cela représente 36 % de la surface présente dans le Massif du Jura (franco-suisse) et 66 % de la part franc-comtoise.

- 52 communes ayant délibéré favorablement.

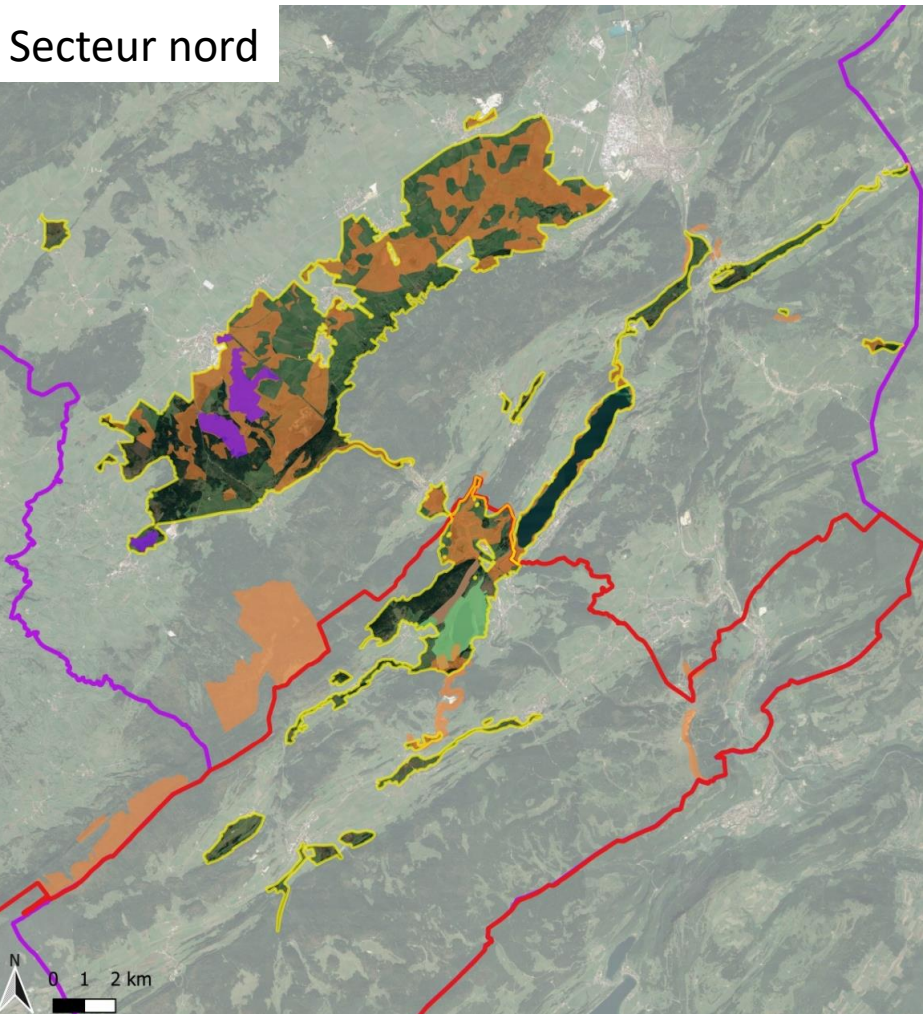
- 18 lacs naturels, pour un total 1 051 ha.



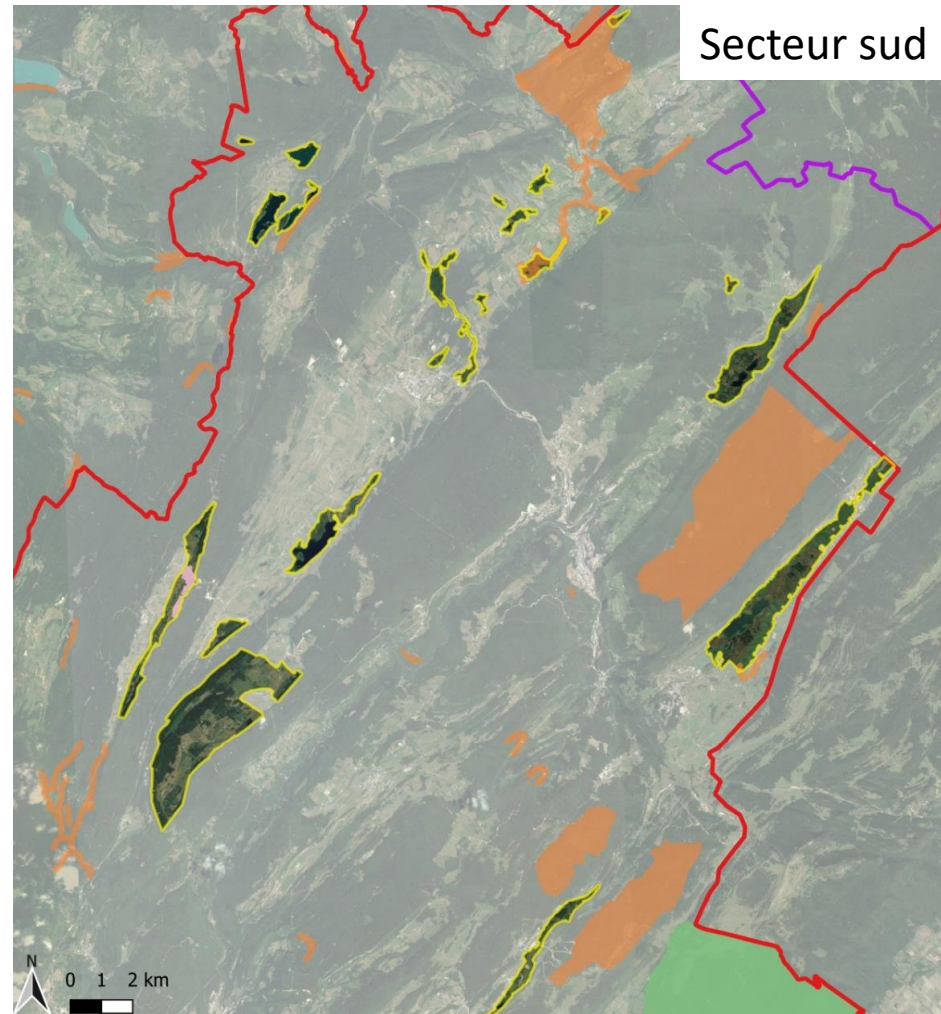
Tourbière et lac des Rousses ©Corvus

# Zonages environnementaux du site Ramsar

Secteur nord



Secteur sud



## Légende

- Site Ramsar proposé
- EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue
- PNR du Haut-Jura
- Arrêté de protection biotope (APPB)
- Réserve biologique intégrale
- Réserve naturelle nationale
- Réserve naturelle régionale :
  - en phase de classement
  - effective

Zonages	APPB	RBI	RNN	RNR effective	RNR en phase de classement
Nombre de sites dans le périmètre Ramsar	15	1	1	2	1
Surface dans le périmètre Ramsar (ha)	3518.2	56.5	336.7	326.5	38.3
% du site Ramsar	28.9%	0.5%	2.8%	2.7%	0.3%



Données soumises aux conditions générales d'utilisation des fichiers  
 © IGN - 2020 © DREAL BFC © INPN  
 © PNR du Haut-Jura, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue - avril 2020  
 Reproduction et utilisation limitées aux missions de service public

# Eligibilité du site

Critères retenus pour le site « tourbières et lacs de la Montagne jurassienne » :



- Critère 1 : Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques.

***A ce titre le secrétariat de Ramsar indique que les tourbières sont reconnues comme l'un des écosystèmes les plus vulnérables et sont donc automatiquement éligibles à ce critère (cf COP 12 (2015) et 13 (2018)).***

***NB : le site du Drugeon est désigné au titre de ce critère***





# Eligibilité du site

Critères retenus pour le site « tourbières et lacs de la Montagne jurassienne » :

- Critère 2 : Espèces rares et communautés écologiques menacées (importance du site pour certaines communautés écologiques).

3260-3	Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, acides à neutres
3150-2	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés
7210-1*	Végétations à Marisque
3140-2	Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes faiblement acides à faiblement alcalines
3150-3	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface
3150-4	Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels
3260-4	Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques
3160-1	Mares dystrophes naturelles
3260-6	Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques
9130-13	Sapinières-hêtraies à Prêle des bois
6210-17	Pelouses calcicoles acidiclinales de l'Est
3150-1	Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes
3140-1	Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques
7120-1	Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration
7230-1	Végétation des bas-marais neutro-alcalins
91D0-3*	Pineraies tourbeuses de Pin à crochets
91D0-1.2*	Boulaies pubescentes tourbeuses de montagne
91D0-4*	Pessières de contact des tourbières bombées
7140-1	Tourbières de transition et tremblants
6430-2	Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes
7110-1*	Végétation des tourbières hautes actives
6410-3	Prés humides oligotrophiques sur sols paratourbeux basiques, submontagnards à montagnards continentaux

**22 Habitats d'intérêt  
communautaire  
dont 5 prioritaires**

NB : 3 habitats non liés  
aux zones humides

*NB : le site du Dugeon est désigné au titre de ce critère*



# Eligibilité du site

Critères retenus pour le site « tourbières et lacs de la Montagne jurassienne » :

- Critère 2 : Espèces rares et communautés écologiques menacées (importance du site pour certaines communautés écologiques).

	L.R. Nationales			L.R. régionales		
	CR	EN	VU	CR	EN	VU
Plantes	1	2	9	6	6	14
Lépidoptères	1	1	1	2	2	2
Odonates			2	1	3	5
Amphibiens					1	2
Reptiles			1			1
Oiseaux	1	2	7	6	3	4
Poissons			3		2	2
Crustacés			1			
Mollusques	2 espèces DHFF + 2 déterminantes ZNIEFF (régions voisines)					
Coléoptères	1 espèce de la DHFF					



Saxifrage œil de bouc ©G.Magnon



Aigle pomarin ©JP.Siblet MNHN

# Eligibilité du site

- Critère 3 : Espèces animales et/ou végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique d'une région biogéographique particulière. *Contiennent une proportion importante d'espèces adaptées à des conditions environnementales spéciales*



**Le site proposé héberge la quasi totalité des espèces de tourbières de la montagne jurassienne.**

*Dans les exceptions, on peut citer *Boloria titania*, uniquement présent dans les tourbières du plateau du Russey.*

NB : le site du Dugeon est désigné au titre de ce critère



# Eligibilité du site

Critères retenus pour le site « tourbières et lacs de la Montagne jurassienne » :



- Critère 3 : Espèces animales et/ou végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique d'une région biogéographique particulière.

Le site héberge l'essentiel des populations de certaines espèces à l'échelle du Massif :

Taxon	Nom latin	100 % des populations françaises sont dans le site	100 % des populations du massif sont dans le site
PLANTES	<i>Saxifraga hirculus</i>	X	X
	<i>Carex chordorrhiza</i>		
	<i>Lathyrus bauhini</i>		X
	<i>Carex heleonastes</i>		
	<i>Utricularia stygia</i>		
	<i>Hypericum richeri</i> subsp. <i>Richeri</i>		
	<i>Liparis loeselii</i> var. <i>loeselii</i>		
	<i>Potamogeton compressus</i>		X
	<i>Stuckenia filiformis</i>		X
	<i>Carex buxbaumii</i>		

Taxon	Nom latin	100 % des populations françaises sont dans le site	100 % des populations du massif sont dans le site
RHOPALOCERES	<i>Lycaena helle</i>		
	<i>Boloria aquilonaris</i>		
	<i>Coenonympha tullia</i>		
	<i>Colias palaeno</i>		
	<i>Maculinea nausithous</i>		
ODONATES	<i>Aeshna subarctica</i>		X
	<i>Somatochlora arctica</i>		
	<i>Lestes dryas</i>		
	<i>Leucorrhinia albifrons</i>		
	<i>Leucorrhinia caudalis</i>		X

Taxon	Nom latin	100 % des populations françaises sont dans le site	100 % des populations du massif sont dans le site
OISEAUX	<i>Crex crex</i>		
	<i>Gallinago gallinago</i>		X
	<i>Numenius arquata</i>		
	<i>Porzana porzana</i>		X
	<i>Vanellus vanellus</i>		
	<i>Aquila pomarina</i>	X	X
	<i>Saxicola rubetra</i>		
	<i>Anthus pratensis</i>		
	<i>Erythrura erythrura</i>		X
	<i>Acanthis cabaret</i>		X

# Eligibilité du site

- Critère 4 : Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

*Lors de la mise à jour de la FDR du Drugeon (2018), le Secrétariat Ramsar, le Ministère et le MNHN ont interrogé sur la pertinence de ce critère pour la migration de la Bécassine des marais. La question se pose également pour le nouveau site.*

**Si on se focalise sur la période migratoire de la Bécassine des marais, le site représente des effectifs très modestes à l'échelle de la population migratrice en France.**

**Il a donc été proposé de ne pas retenir ce critère en n'analysant que la période migratoire.**

**Si on inclut la période de reproduction, le site héberge les 2/3 de la population nationale, mais une part infime de la population européenne (environ 40 couples contre plusieurs millions).**



# Eligibilité du site

- Critère 8 : Frayères pour les poissons, etc.

*La reproduction du Brochet, du Lavaret, de la Truite de lac et de l'Ecrevisse à pattes blanches est avérée sur le site.*

**Le Brochet se reproduit dans les lacs et les cours d'eau végétalisés en marais environnant.**

**Le Lavaret se reproduit dans certains des lacs, avec des recrutements en baisse (Saint-Point, Remoray, Les Rousses, Ilay).**

**La Truite de lac se reproduit dans les tributaires du lac de Remoray.**

**L'Ecrevisse à pattes blanches se reproduit dans les ruisseaux de Labergement-Sainte-Marie, malgré des recrutements faibles.**

**Hormis pour le Brochet, les observations montrent des fonctionnements perturbés, mais il est proposé de retenir le critère 8.**



# Apports de l'extension

- Meilleure couverture des lacs naturels d'altitude.
- Multiplication par 2 de la surface de tourbières.
- Plusieurs nouvelles espèces couvertes par le site, dont par exemple :
  - *Palludela squarrosa*
  - *Utricularia intermedia*
  - *Phengaris nausithous*
  - *Acanthis cabaret*
  - *Lota lota*
  - *Thymallus thymallus*
  - *Vertigo genesii*



# Apports de l'extension

- Un réseau de zones humides de montagne fonctionnel et cohérent pour la conservation des espèces (en particulier les rhopalocères, les odonates).
- Le maintien d'une communauté de travail cohérente et structurée sur les zones humides, initiée par le programme LIFE, au-delà de son terme (2021).
- Un site « sentinelle » des zones humides et lacs de montagne face au changement climatique



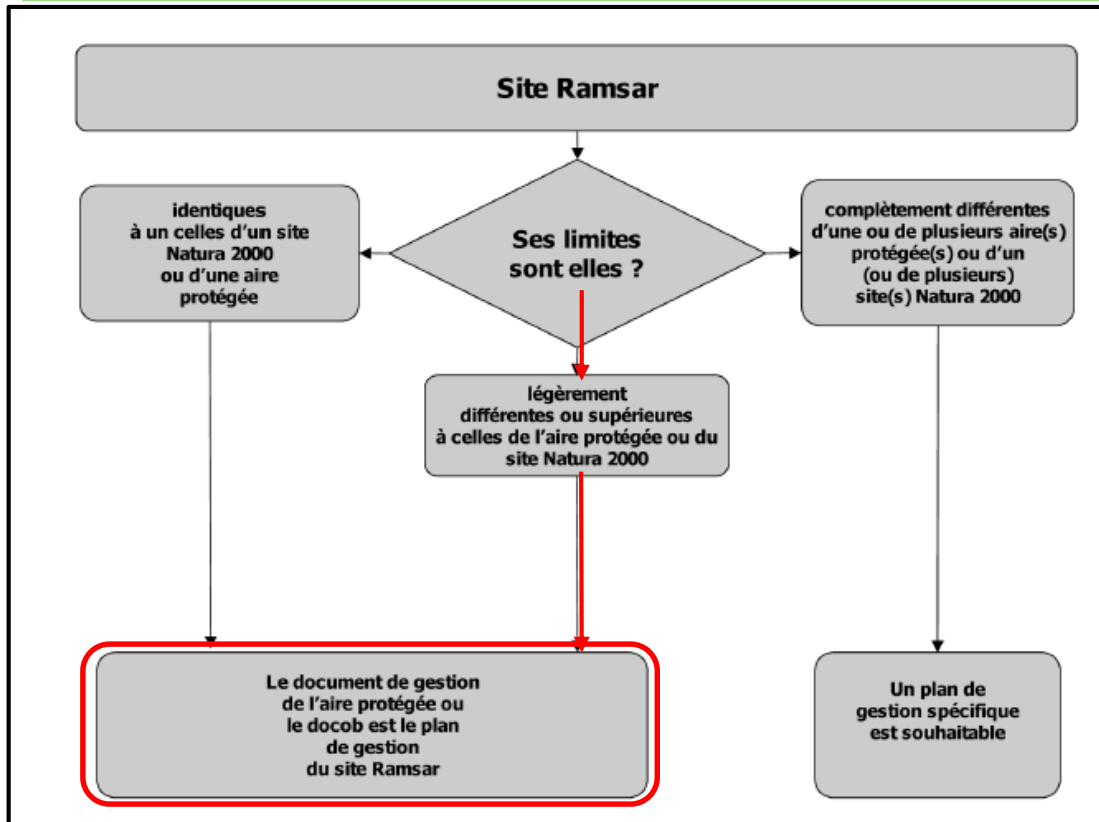


# Usages et menaces

- Un site attractif pour l'emploi (frontière suisse) : pression foncière importante = pression sur qualité et quantité d'eau
- Une activité agricole qui s'intensifie = pression sur qualité et quantité d'eau et habitats de zones humides
- Une fragilisation de la ressource en eau avec les sécheresses récurrentes
- Un site « sentinelle » des zones humides et lacs de montagne face au changement climatique
- Un site de plus en plus fréquenté par le tourisme (montagne), préparé pour l'ouverture au public (sentiers, maisons à thème)



# Animation du site ?



## Co-animation :



**Documents de gestion :**  
Les DOCOBs des 14 sites Natura 2000 sont le plan de gestion.  
Les 14 sites Natura 2000 sont animés par l'une ou l'autre des structures.



**Merci**

de votre attention!